

VILLE DE CALONNE-RICOUART

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-deux le 26 septembre à 18h30, les membres du Conseil Municipal, répondant à la convocation qui leur avait été adressée le 19 septembre précédent, se sont réunis en salle des mariages de l'Hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Ludovic IDZIAK, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Ludovic IDZIAK, Annie CARINCOTTE, Didier AROLD, Claudette CREPIEUX, Maxime DUJARDIN, Delphine DELPORTE, Didier FOURMEAUX, Isabelle KASTELIK, Michaële DEPIN, Aurélie TIRS, Cédric MATHOREL (pour les délibérations 152 à 169), Marie-Ange LERNOUX, Yves BOUTTIER, Isabelle POTIER, Patrick SYCZ, Aude Line MATURSKI, Catherine JEANSON, Jean Luc LAMBERT, Jacqueline DANTAN, Jean-Paul GARNAULT, Anne-Lise RIOT, Sébastien KARAS, Thérèse DELASSUS.

EXCUSES :

Stéphane BOUTTIER ayant donné procuration à Ludovic IDZIAK
Joel KMIECZAK ayant donné procuration à Jean Paul GARNAULT
Jonathan RICART ayant donné procuration à Maxime DUJARDIN
Sarah VASSEUR ayant donné procuration à Anne Lise RIOT
Maurice COFFIN ayant donné procuration à Annie CARINCOTTE

ABSENTS :

Nathalie DUCHATEAU

Annie CARINCOTTE a été élu Secrétaire de Séance.

Le Maire soussigné certifie que la liste des délibérations de la séance du 26 septembre 2022 a été affichée en mairie et publiée sur le site internet de la commune le 30 septembre suivant conformément aux prescriptions de l'Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Pour extrait conforme
LE MAIRE,**

N° 170 – CONTRAT DE VILLE – PROGRAMMATION 2022 – DEMANDES DE SUBVENTIONS

Madame Isabelle KASTELIK, adjointe au Maire, rappelle à l'assemblée les actions qui seront menées en 2022 dans le cadre de la programmation du contrat de ville, et, conformément à la délibération n°227 du 27 septembre 2010 sollicite des subventions de l'Etat, de la Région, de la CAF, etc... :

En 2022, si les Calonnois osaient...

« ...réinvestir leur quartier et en être acteur »

- + Fêtes de quartier
- + La rue aux enfants, la rue pour tous
- + COVA
- + Conseil des jeunes
- + Conseil des sages
- + « A vous la parole »
- + Réunions au bout de la rue
- + La médiation sociale...

- Etat ANCT : 20 175 euros
 - Etat poste Adulte Relais : 19 350 euros
 - Commune : 37 675 euros
 - Participation des familles : 0 euros
 - Autres financeurs de droit commun : 5 000 euros
- Coût total : 82 200 euros

« ...apprendre, découvrir et entreprendre »

- + Action Motivation Orientation
- + Suivi individualisé 16-25 ans
- + Tremplins Jeunes
- + Journées citoyennes
- + PSC1
- + Ateliers informatiques
- + Camp de l'innovation
- + Ateliers langues vivantes

- Etat ANCT : 37 750 euros
 - Commune : 37 750 euros
 - Autres financeurs de droit commun : 5 000 euros
- Coût total : 80 500 euros

« ... s'ouvrir vers de nouveaux horizons »

- + Sorties familiales
- + Vacances séniors
- + « Allez, on se bouge »
- + Cafés papote créatifs

- Etat ANCT : 20 900 euros
 - Commune : 20 900 euros
 - Autres financeurs de droit commun : 5 000 euros
 - Participation des familles : 11 000 euros
- Coût total : 57 800 euros

« ...sortir, découvrir et s'enrichir »

- + Boites à livres
- + Découverte du patrimoine en lien avec la littérature
- + La polonité
- + Festival Jardins en scène
- + Soirées débat thématiques
- + Spectacles tout public
- + Des arts de rue
- + Balades contées
- + « Raconte-moi une histoire »
- + Les artistes au bord de l'eau

- Etat ANCT : 17 275 euros
 - Commune : 27 775 euros
 - Participations familiales : 2 000 euros
 - Autres financeurs de droit commun : 11 000 euros
- Coût total : 58 050 euros

« ...changer leurs habitudes »

- + Promotion des déplacements doux (fête du vélo, village sécurité routière, savoir rouler à vélo, la recyclette...)
- + Réduction des déchets (atelier zéro déchet, poulailler, ...)
- + Forêt urbaine
- + Les habitudes culinaires (atelier cuisine, ...)
- + L'environnement (sensibilisation, plantation, réfection de la mare, eco jogging...)
- + Semaine du développement durable

- Etat ANCT : 22 825 euros
 - Commune : 33 325 euros
 - Participation des familles : 0 euros
 - Autres financeurs de droit commun : 0 euros
- Coût total : 56 150 euros

« ...apprendre à se connaître et à prendre soin d'eux »

- + Atelier santé bien être
- + Les modes de communication/gestion des réseaux sociaux
- + La gestion des émotions
- + L'éducation positive
- + L'égalité femme/homme : étude diagnostic
- + Pratique sportive accessible
- + Le numérique : e-réputation/droits et devoirs / ...
- + Semaine de la parentalité

✚ Actions séniors

✚ Prévention santé : zones sans tabac, prévention des cancers...

- Etat ANCT : 7 900 euros
 - Commune : 7 900 euros
 - Participation des familles : 7 000 euros
 - Autres financeurs de droit commun : 10 000 euros
- Coût total : 32 800 euros

« Séjour vacances familles »

✚ Séjour vacances familles

- Etat ANCT : 10 590 euros
 - Commune : 5 500 euros
 - Participation des familles : 1 110 euros
 - Autres financeurs de droit commun : 10 000 euros
- Coût total : 27 200 euros

Comme chaque année, le conseil doit autoriser Monsieur le Maire à solliciter et accepter les subventions auprès de l'Etat et des autres partenaires (la Région, le Département, la CAF....) mais également à signer les pièces comptables utiles à la réalisation de ces actions.

Le Conseil Municipal,
A l'unanimité des membres présents,
Approuve les actions et les demandes de financements sus-repris,
Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces utiles dans le cadre de ce dispositif et notamment les pièces comptables.

Pour extrait conforme,
Le Maire